

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2015/1986 DE LA COMMISSION**du 11 novembre 2015****établissant les formulaires standard pour la publication d'avis dans le cadre de la passation de marchés publics et abrogeant le règlement d'exécution (UE) n° 842/2011****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu la directive 89/665/CEE du Conseil du 21 décembre 1989 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à l'application des procédures de recours en matière de passation des marchés publics de fournitures et de travaux [\(1\)](#), et notamment son article 3 *bis*,vu la directive 92/13/CEE du Conseil du 25 février 1992 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à l'application des règles communautaires sur les procédures de passation des marchés des entités opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications [\(2\)](#), et notamment son article 3 *bis*,vu la directive 2009/81/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 relative à la coordination des procédures de passation de certains marchés de travaux, de fournitures et de services par des pouvoirs adjudicateurs ou entités adjudicatrices dans les domaines de la défense et de la sécurité, et modifiant les directives 2004/17/CE et 2004/18/CE [\(3\)](#), et notamment son article 32, paragraphe 1, son article 52, paragraphe 2, et son article 64,vu la directive 2014/23/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur l'attribution de contrats de concession [\(4\)](#), et notamment son article 33, paragraphes 1 et 2,vu la directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE [\(5\)](#), et notamment son article 51, paragraphes 1 et 2, son article 75, paragraphe 3, et son article 79, paragraphe 3,vu la directive 2014/25/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à la passation de marchés par des entités opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux et abrogeant la directive 2004/17/CE [\(6\)](#), et notamment son article 71, paragraphes 1 et 2, son article 92, paragraphe 3, et son article 96, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu des directives 89/665/CEE et 2014/24/UE, les marchés publics de fournitures, de travaux et de services doivent faire l'objet d'une publication au *Journal officiel de l'Union européenne*. Les avis destinés à cette publication doivent comporter les renseignements prévus par ces directives.
- (2) En vertu des directives 92/13/CEE et 2014/25/UE, les marchés de travaux, de fournitures et de services dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux doivent faire l'objet d'une publication au *Journal officiel de l'Union européenne*. Les avis destinés à cette publication doivent comporter les renseignements prévus par ces directives.
- (3) En vertu de la directive 2009/81/CE, certains marchés de travaux, de fournitures et de services dans les domaines de la défense et de la sécurité doivent faire l'objet d'une publication au *Journal officiel de l'Union européenne*. Les avis destinés à cette publication doivent comporter les renseignements prévus par cette directive.
- (4) En vertu des directives 89/665/CEE, 92/13/CEE et 2014/23/UE, les concessions de travaux et les

concessions de services doivent faire l'objet d'une publication au *Journal officiel de l'Union européenne*. Les avis destinés à cette publication doivent comporter les renseignements prévus par ces directives.

- (5) Le règlement d'exécution (UE) n° 842/2011 de la Commission ⁽²⁾ établit les formulaires standard prévus par les directives 2004/17/CE, 2004/18/CE, 2009/81/CE, 89/665/CEE et 92/13/CEE.
- (6) Afin de se conformer aux directives 2014/23/UE, 2014/24/UE et 2014/25/UE et d'assurer le plein effet des directives 89/665/CEE et 92/13/CEE, il est nécessaire d'adapter les formulaires standard annexés au règlement d'exécution (UE) n° 842/2011 et d'en ajouter de nouveaux. Compte tenu de l'ampleur et du nombre d'adaptations nécessaires, il convient de remplacer le règlement d'exécution (UE) n° 842/2011.
- (7) Toutefois, si un État membre met en œuvre les directives 2014/23/UE, 2014/24/UE ou 2014/25/UE ou les modifications de la directive 89/665/CEE ou de la directive 92/13/CEE avant la fin du délai prévu, à savoir le 18 avril 2016, les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices de cet État membre doivent uniquement utiliser les formulaires standard établis par le présent règlement d'exécution, qui sont les seuls permettant d'assurer le respect des prescriptions légales des nouvelles directives et des directives modifiées.
- (8) La directive 2009/81/CE n'ayant pas été modifiée les formulaires standard qu'elle prévoit directive sont également maintenus inchangés. Il convient par conséquent de continuer à les utiliser jusqu'à ce que le règlement d'exécution (UE) n° 842/2011 soit abrogé.
- (9) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du Comité consultatif pour les marchés publics,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Les pouvoirs adjudicateurs utilisent, pour la publication au *Journal officiel de l'Union européenne* des avis visés aux articles 48, 49, 50, 72, 75 et 79 de la directive 2014/24/UE, les formulaires standard figurant aux annexes I, II, III, aux annexes VIII à XI et aux annexes XVII et XVIII du présent règlement.

Article 2

Les entités adjudicatrices utilisent, pour la publication au *Journal officiel de l'Union européenne* des avis visés aux articles 67 à 70 et aux articles 89, 92 et 96 de la directive 2014/25/UE, les formulaires standard figurant aux annexes IV à XI et aux annexes XVII et XIX du présent règlement.

Article 3

Les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices utilisent, pour la publication au *Journal officiel de l'Union européenne* des avis visés aux articles 30 et 52 et à l'article 60, paragraphe 4, deuxième alinéa, de la directive 2009/81/CE, les formulaires standard figurant aux annexes XIII à XVI du présent règlement.

Article 4

Les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices utilisent, pour la publication au *Journal officiel de l'Union européenne* des avis visés aux articles 31, 32 et 43 de la directive 2014/23/UE, les formulaires standard figurant aux annexes XI, XVI, XX, XXI et XXII du présent règlement.

Article 5

Les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices utilisent, pour la publication au *Journal officiel de l'Union européenne* des avis visés à l'article 2 *quinquies*, paragraphe 4, deuxième alinéa, des directives 89/665/CEE et 92/13/CEE, le formulaire standard figurant à l'annexe XII du présent

règlement.

Article 6

Les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices transmettent les formulaires à l'Office des publications de l'Union européenne par voie électronique, au moyen de l'application en ligne eNotices ou du système TED eSender.

Article 7

Les formulaires standard suivants sont établis:

Liste des formulaires standard

- Formulaire standard : «Avis de préinformation»: annexe I
1
- Formulaire standard : «Avis de marché»: annexe II
2
- Formulaire standard : «Avis d'attribution de marché»: annexe III
3
- Formulaire standard : «Avis périodique indicatif — secteurs spéciaux»: annexe IV
4
- Formulaire standard : «Avis de marché — secteurs spéciaux»: annexe V
5
- Formulaire standard : «Avis d'attribution de marché — secteurs spéciaux»: annexe VI
6
- Formulaire standard : «Système de qualification — secteurs spéciaux»: annexe VII
7
- Formulaire standard : «Avis sur un profil d'acheteur»: annexe VIII
8
- Formulaire standard : «Avis de concours»: annexe IX
12
- Formulaire standard : «Résultats de concours»: annexe X
13
- Formulaire standard : «Rectificatif»: annexe XI
14
- Formulaire standard : «Avis en cas de transparence ex ante volontaire»: annexe XII
15
- Formulaire standard : «Avis de pré-information — défense et sécurité»: annexe XIII
16
- Formulaire standard : «Avis de marché — défense et sécurité»: annexe XIV
17
- Formulaire standard : «Avis d'attribution de marché — défense et sécurité»: annexe XV
18
- Formulaire standard : «Avis de sous-traitance — défense et sécurité»: annexe XVI
19
- Formulaire standard : «Avis de modification»: annexe XVII
20
- Formulaire standard : «Services sociaux et autres services spécifiques — marchés publics»:

21	Annexe XVIII
Formulaire standard : «Services sociaux et autres services spécifiques — secteurs spéciaux»:	
22	Annexe XIX
Formulaire standard : «Services sociaux et autres services spécifiques — concessions»:	
23	Annexe XX
Formulaire standard : «Avis de concession»:	annexe XXI
24	
Formulaire standard : «Avis d'attribution de concession»:	annexe XXII
25	

Article 8

Le règlement d'exécution (UE) n° 842/2011 est abrogé avec effet au 18 avril 2016.

Article 9

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

L'article 3 s'applique à compter du 18 avril 2016.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 11 novembre 2015.

Par la Commission
Le président
Jean-Claude JUNCKER

⁽¹⁾ [JO L 395 du 30.12.1989, p. 33.](#)

⁽²⁾ [JO L 76 du 23.3.1992, p. 14.](#)

⁽³⁾ [JO L 216 du 20.8.2009, p. 76.](#)

⁽⁴⁾ [JO L 94 du 28.3.2014, p. 1.](#)

⁽⁵⁾ [JO L 94 du 28.3.2014, p. 65.](#)

⁽⁶⁾ [JO L 94 du 28.3.2014, p. 243.](#)

⁽⁷⁾ Règlement d'exécution (UE) n° 842/2011 de la Commission du 19 août 2011 établissant les formulaires standard pour la publication d'avis dans le cadre de la passation de marchés publics et abrogeant le règlement (CE) n° 1564/2005 ([JO L 222 du 27.8.2011, p. 1](#)).

ANNEXE I



Avis de préinformation

Directive 2014/24/UE

Le présent avis est un avis de préinformation uniquement

Le présent avis vise à réduire les délais de réception des offres

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Les opérateurs intéressés doivent faire part au pouvoir adjudicateur de leur intérêt pour le ou les marché(s); le ou les marché(s) sera/seront passé(s) sans publication ultérieure d'un autre appel à la concurrence.

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:		Téléphone:	
Courriel:		Fax:	
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL)			
Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

<input type="checkbox"/> Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
<input type="checkbox"/> Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.3) Communication

<input type="radio"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) ¹²
<input type="radio"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL) ¹²
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
<input type="radio"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
<input type="radio"/> autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées ^{5,19}
<input type="checkbox"/> par voie électronique via: (URL)
<input type="radio"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
<input type="radio"/> à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

<input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales	<input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e)
<input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e)	<input type="radio"/> Organisme de droit public
<input type="radio"/> Autorité régionale ou locale	<input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale
	<input type="radio"/> Autre type:

I.5) Activité principale

<input type="radio"/> Services généraux des administrations publiques	<input type="radio"/> Logement et équipements collectifs
<input type="radio"/> Défense	<input type="radio"/> Protection sociale
<input type="radio"/> Ordre et sécurité publics	<input type="radio"/> Loisirs, culture et religion
<input type="radio"/> Environnement	<input type="radio"/> Éducation
<input type="radio"/> Affaires économiques et financières	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Santé	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique ^{5, 6, 19}

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ¹²

Liste et description succincte des conditions:

III.1.2) Capacité économique et financière ¹²

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.3) Capacité technique et professionnelle ¹²

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession *(seulement pour les marchés de services)*

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure ⁵

- Procédure restreinte
 Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique ^{5,19}

- Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
 Accord-cadre avec un seul opérateur
 Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ² []
- Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique
 Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs

Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:

IV.1.6) Enchère électronique ¹²

- Une enchère électronique sera effectuée
Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des manifestations d'intérêt ⁵

Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm)

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: [] [] ^{1,5}

IV.2.5) Date de lancement des procédures d'attribution: (jj/mm/aaaa) ^{4,5,19}

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.2) Informations sur les échanges électroniques ^{5, 19}

- | |
|----------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> La commande en ligne sera utilisée |
| <input type="checkbox"/> La facturation en ligne sera acceptée |
| <input type="checkbox"/> Le paiement en ligne sera utilisé |

VI.3) Informations complémentaires: ²

--

VI.4) Procédures de recours ^{5, 19}

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

³ répéter autant de fois que nécessaire en cas d'avis de préinformation uniquement

⁴ si ces informations sont connues

⁵ indiquer ces informations si l'avis est un appel à la concurrence.

⁶ dans la mesure où ces informations sont déjà connues

⁹ n'indiquer ces informations que s'il s'agit d'un avis de préinformation

¹² indiquer ces informations ici ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, si l'avis est un appel à la concurrence ou vise à réduire les délais de réception des offres

¹⁹ si l'avis vise à réduire les délais de réception des offres

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise

ANNEXE II



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:		Téléphone:	
Courriel:		Fax:	
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

- Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
- Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.3) Communication

- Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL)
 L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

- le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
 autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

- par voie électronique via: (URL)
 au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
 à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales | <input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e) |
| <input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e) | <input type="radio"/> Organisme de droit public |
| <input type="radio"/> Autorité régionale ou locale | <input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale |
| | <input type="radio"/> Autre type: |

I.5) Activité principale

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> Services généraux des administrations publiques | <input type="radio"/> Logement et équipements collectifs |
| <input type="radio"/> Défense | <input type="radio"/> Protection sociale |
| <input type="radio"/> Ordre et sécurité publics | <input type="radio"/> Loisirs, culture et religion |
| <input type="radio"/> Environnement | <input type="radio"/> Éducation |
| <input type="radio"/> Affaires économiques et financières | <input type="radio"/> Autre activité: |
| <input type="radio"/> Santé | |

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession (*seulement pour les marchés de services*)

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

- Procédure ouverte
 Procédure accélérée
Justification:
- Procédure restreinte
 Procédure accélérée
Justification:
- Procédure concurrentielle avec négociation
 Procédure accélérée
Justification:
- Dialogue compétitif
- Partenariat d'innovation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
 Accord-cadre avec un seul opérateur
 Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ² []
- Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique
 Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs
- Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

- Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)

- Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

IV.1.6) Enchère électronique

- Une enchère électronique sera effectuée
Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²

Numéro de l'avis au JO série S: [][][][]/S [][][]-[][][][][][][][][][]
(Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm)

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴

Date: (jj/mm/aaaa)

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: [][]¹

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa)
ou Durée en mois: [] (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm) Lieu:
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires: ²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise

ANNEXE III



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Avis d'attribution de marché Résultats de la procédure de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:		Téléphone:	
Courriel:		Fax:	
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

- Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
- Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre type:

I.5) Activité principale

- Services généraux des administrations publiques
- Défense
- Ordre et sécurité publics
- Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé
- Logement et équipements collectifs
- Protection sociale
- Loisirs, culture et religion
- Éducation
- Autre activité:

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

- Procédure ouverte
 Procédure accélérée
Justification:
- Procédure restreinte
 Procédure accélérée
Justification:
- Procédure concurrentielle avec négociation
 Procédure accélérée
Justification:
- Dialogue compétitif
- Partenariat d'innovation
- Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous) (compléter l'annexe D1)

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
 Un système d'acquisition dynamique a été mis en place

IV.1.6) Enchère électronique

- Une enchère électronique a été utilisée

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²

Numéro de l'avis au JO série S: [][][][]/[S][][][]-[][][][][][][][]

(Un des suivants: Avis de préinformation utilisé comme appel à la concurrence; Avis de marché; Avis en cas de transparence ex ante volontaire)

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

- L'avis concerne l'abandon du système d'acquisition dynamique qui fait l'objet de l'avis de marché ci-dessus

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

- Le pouvoir adjudicateur n'attribuera aucun autre marché sur la base de l'avis de préinformation ci-dessus

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) Informations complémentaires:²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise

Annexe D1 – Marchés publics

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne

Directive 2014/24/UE

(sélectionner l'option pertinente et fournir une explication)

- 1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 32 de la directive 2014/24/UE**
- Aucune offre ou aucune offre/demande de participation appropriée n'a été déposée en réponse à
 - une procédure ouverte
 - une procédure restreinte
 - Les produits concernés sont uniquement fabriqués à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions énoncées dans la directive (*fournitures uniquement*)
 - Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante:
 - absence de concurrence pour des raisons techniques
 - marché visant la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique
 - protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle
 - Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour le pouvoir adjudicateur et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive
 - Livraisons complémentaires effectuées par le fournisseur initial, demandées aux strictes conditions énoncées dans la directive
 - Nouveaux travaux/services consistant dans la répétition de travaux/services existants et commandés dans des conditions rigoureusement conformes à celles figurant dans la directive
 - Marché de services attribué au lauréat ou à l'un des lauréats d'un concours
 - Fournitures cotées et achetées à une bourse de matières premières
 - Acquisition de fournitures ou de services à des conditions particulièrement avantageuses
 - auprès d'un fournisseur cessant définitivement ses activités commerciales
 - auprès du liquidateur dans une procédure d'insolvabilité ou à la suite d'un accord avec les créanciers ou à une procédure analogue conformément aux lois et réglementations nationales
- 2. Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne**
- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive

3. Explication

Veillez expliquer de façon claire et exhaustive pourquoi l'attribution du contrat sans publication préalable au Journal officiel de l'Union européenne est légale, en indiquant les faits pertinents et, le cas échéant, les conclusions de droit conformément à la directive: (500 mots au maximum)

ANNEXE IV



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Avis périodique indicatif – secteurs spéciaux

Directive 2014/25/UE

Le présent avis est un avis périodique indicatif uniquement

Le présent avis vise à réduire les délais de réception des offres

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Les opérateurs intéressés doivent informer l'entité adjudicatrice de leur intérêt pour le(s) marché(s).

Le(s) marché(s) sera/seront attribué(s) sans publication d'un autre appel à la concurrence.

Section I: Entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier toutes les entités adjudicatrices responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:			Téléphone:
Courriel:			Fax:
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

- Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
- Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.3) Communication

- Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) ¹²
- L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL) ¹²

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

- le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
 autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées ^{5, 19}

- par voie électronique via: (URL)
 au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
 à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.6) Activité principale

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur | <input type="radio"/> Services de chemin de fer |
| <input type="radio"/> Électricité | <input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus |
| <input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole | <input type="radio"/> Activités portuaires |
| <input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides | <input type="radio"/> Activités aéroportuaires |
| <input type="radio"/> Eau | <input type="radio"/> Autre activité: |
| <input type="radio"/> Services postaux | |

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique ^{5, 6, 19}

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ¹²

Liste et description succincte des conditions:

III.1.2) Capacité économique et financière ¹²

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.3) Capacité technique et professionnelle ¹²

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères:

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession (*seulement pour les marchés de services*)

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure ⁵

- Procédure restreinte
 Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique ^{5,19}

- Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
 Accord-cadre avec un seul opérateur
 Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ² []
- Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique
 Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs

Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant huit ans:

IV.1.6) Enchère électronique ¹²

- Une enchère électronique sera effectuée
Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures à une invitation à soumissionner ou à négocier ⁵

Date limite de réception des manifestations d'intérêt ¹⁹

Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm)

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: [] [] ^{1,5}

IV.2.5) Date de lancement des procédures d'attribution: (jj/mm/aaaa) ^{4,5,19}

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.2) Informations sur les échanges électroniques ^{5, 19}

- | |
|----------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> La commande en ligne sera utilisée |
| <input type="checkbox"/> La facturation en ligne sera acceptée |
| <input type="checkbox"/> Le paiement en ligne sera utilisé |

VI.3) Informations complémentaires: ²

--

VI.4) Procédures de recours ^{5, 19}

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

³ répéter autant de fois que nécessaire en cas d'avis périodique indicatif uniquement

⁴ si ces informations sont connues

⁵ indiquer ces informations si l'avis est un appel à la concurrence.

⁶ dans la mesure où ces informations sont déjà connues

⁹ n'indiquer ces informations que s'il s'agit d'un avis périodique indicatif

¹² indiquer ces informations ici ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, si l'avis est un appel à la concurrence ou vise à réduire les délais de réception des offres

¹⁹ si l'avis vise à réduire les délais de réception des offres

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise

ANNEXE V



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Avis de marché – secteurs spéciaux

Directive 2014/25/UE

Section I: Entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier toutes les entités adjudicatrices responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:		Téléphone:	
Courriel:		Fax:	
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

<input type="checkbox"/> Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
<input type="checkbox"/> Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.3) Communication

<input type="radio"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL)
<input type="radio"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: <input type="radio"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées: <input type="checkbox"/> par voie électronique via: (URL) <input type="radio"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.6) Activité principale

<input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur	<input type="radio"/> Services de chemin de fer
<input type="radio"/> Électricité	<input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus
<input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole	<input type="radio"/> Activités portuaires
<input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides	<input type="radio"/> Activités aéroportuaires
<input type="radio"/> Eau	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Services postaux	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions:
III.1.2) Capacité économique et financière <input type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation Liste et description succincte des critères de sélection: Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²
III.1.3) Capacité technique et professionnelle <input type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation Liste et description succincte des critères de sélection: Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²
III.1.4) Règles et critères objectifs de participation Liste et brève description des règles et critères:
III.1.5) Informations sur les marchés réservés ² <input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées <input type="checkbox"/> Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés
III.1.6) Cautionnement et garanties exigés: ²
III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:
III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: ²

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession (seulement pour les marchés de services) <input type="checkbox"/> La prestation est réservée à une profession déterminée Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:
III.2.2) Conditions particulières d'exécution:
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché <input type="checkbox"/> Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

- Procédure ouverte
 Procédure restreinte
 Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable
 Dialogue compétitif
 Partenariat d'innovation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
 Accord-cadre avec un seul opérateur
 Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ² []
- Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique
 Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs

Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant huit ans:

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

- Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.6) Enchère électronique

- Une enchère électronique sera effectuée
Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²

Numéro de l'avis au JO série S: [][][][]/S [][][]-[][][][][][][][][][]
(Un des suivants: Avis périodique indicatif – secteurs spéciaux; Avis sur un profil d'acheteur)

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm)

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴

Date: (jj/mm/aaaa)

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: [][]¹

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa)
ou Durée en mois: [] (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm) Lieu:
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires: ²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise

ANNEXE VI



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Avis d'attribution de marché – secteurs spéciaux Résultats de la procédure de marché

Directive 2014/25/UE

Section I: Entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier toutes les entités adjudicatrices responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:			Téléphone:
Courriel:			Fax:
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

<input type="checkbox"/> Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
<input type="checkbox"/> Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.6) Activité principale

<input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur	<input type="radio"/> Services de chemin de fer
<input type="radio"/> Électricité	<input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus
<input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole	<input type="radio"/> Activités portuaires
<input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides	<input type="radio"/> Activités aéroportuaires
<input type="radio"/> Eau	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Services postaux	

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

- Procédure ouverte
- Procédure restreinte
- Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable
- Dialogue compétitif
- Partenariat d'innovation
- Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous) (compléter l'annexe D2)

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
- Un système d'acquisition dynamique a été mis en place

IV.1.6) Enchère électronique

- Une enchère électronique a été utilisée

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²

Numéro de l'avis au JO série S: I II III IV V I II III IV I II III IV I
(Un des suivants: Avis périodique indicatif – secteurs spéciaux, utilisé comme appel à la concurrence; Avis de marché – secteurs spéciaux; Système de qualification – secteurs spéciaux, utilisé comme appel à la concurrence; Avis en cas de transparence ex ante volontaire)

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

- L'avis concerne l'abandon du système d'acquisition dynamique qui fait l'objet de l'avis de marché ci-dessus

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis périodique indicatif

- L'entité adjudicatrice n'attribuera aucun autre marché sur la base de l'avis périodique indicatif ci-dessus

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) Informations complémentaires: ²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise

Annexe D2 – Secteurs spéciaux

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne

Directive 2014/25/UE

(sélectionner l'option pertinente et fournir une explication).

- 1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 50 de la directive 2014/25/UE**
- Aucune offre ou aucune offre/demande de participation appropriée en réponse à une procédure avec appel à la concurrence préalable
 - Le marché est passé uniquement à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions prévues par la directive
 - Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante:
 - absence de concurrence pour des raisons techniques
 - marché visant la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique
 - protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle
 - Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour l'entité adjudicatrice et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive
 - Livraisons complémentaires effectuées par le fournisseur initial, demandées aux strictes conditions énoncées dans la directive
 - Nouveaux travaux/services consistant dans la répétition de travaux/services existants et commandés dans des conditions rigoureusement conformes à celles figurant dans la directive
 - Marché de services attribué au lauréat ou à l'un des lauréats d'un concours
 - Fournitures cotées et achetées à une bourse de matières premières
 - Acquisition de fournitures ou de services à des conditions particulièrement avantageuses
 - auprès d'un fournisseur cessant définitivement ses activités commerciales
 - auprès du liquidateur dans une procédure d'insolvabilité ou à la suite d'un accord avec les créanciers ou à une procédure analogue conformément aux lois et réglementations nationales
 - Achat à prix préférentiel tirant profit d'une opportunité particulièrement avantageuse existant pendant une période très brève à un prix beaucoup plus bas que les prix du marché
- 2. Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne**
- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive

3. Explication

Veuillez expliquer de façon claire et exhaustive pourquoi l'attribution du contrat sans publication préalable au Journal officiel de l'Union européenne est légale, en indiquant les faits pertinents et, le cas échéant, les conclusions de droit conformément à la directive: (500 mots au maximum)

ANNEXE VII



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Systeme de qualification – secteurs spéciaux

Directive 2014/25/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence.

Les opérateurs intéressés doivent demander à l'entité adjudicatrice une qualification conforme au système de qualification. Le(s) marché(s) sera/seront attribué(s) sans publication d'un autre appel à la concurrence.

Section I: Entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier toutes les entités adjudicatrices responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:		Téléphone:	
Courriel:		Fax:	
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

<input type="checkbox"/> Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
<input type="checkbox"/> Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.3) Communication

<input type="radio"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: ¹³ (URL)
<input type="radio"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: ¹³ (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
<input type="radio"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
<input type="radio"/> autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées
<input type="checkbox"/> par voie électronique via: (URL)
<input type="radio"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
<input type="radio"/> à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.6) Activité principale

<input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur	<input type="radio"/> Services de chemin de fer
<input type="radio"/> Électricité	<input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus
<input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole	<input type="radio"/> Activités portuaires
<input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides	<input type="radio"/> Activités aéroportuaires
<input type="radio"/> Eau	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Services postaux	

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- | |
|----------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> La commande en ligne sera utilisée |
| <input type="checkbox"/> La facturation en ligne sera acceptée |
| <input type="checkbox"/> Le paiement en ligne sera utilisé |

VI.3) Informations complémentaires: ²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

¹³ indiquer ces informations ici ou dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, si l'avis est un appel à la concurrence

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise

ANNEXE VIII



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Avis sur un profil d'acheteur

Le présent avis concerne:

Avis de préinformation (Directive 2014/24/UE)
(ne servant pas d'appel à la concurrence)

Avis périodique indicatif (Directive 2014/25/UE)
(ne servant pas d'appel à la concurrence)

Avis de préinformation (Directive 2009/81/CE)

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:		Téléphone:	
Courriel:		Fax:	
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

- Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
- Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.3) Communication

- Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: ¹⁵ (URL)
- L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: ¹⁵ (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

- le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
- autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

- La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales | <input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e) |
| <input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e) | <input type="radio"/> Organisme de droit public |
| <input type="radio"/> Autorité régionale ou locale | <input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale |
| | <input type="radio"/> Autre type: |

I.5) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> Services généraux des administrations publiques | <input type="radio"/> Logement et équipements collectifs |
| <input type="radio"/> Défense | <input type="radio"/> Protection sociale |
| <input type="radio"/> Ordre et sécurité publics | <input type="radio"/> Loisirs, culture et religion |
| <input type="radio"/> Environnement | <input type="radio"/> Éducation |
| <input type="radio"/> Affaires économiques et financières | <input type="radio"/> Autre activité: |
| <input type="radio"/> Santé | |

I.6) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par une entité adjudicatrice)

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur | <input type="radio"/> Services de chemin de fer |
| <input type="radio"/> Électricité | <input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus |
| <input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole | <input type="radio"/> Activités portuaires |
| <input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides | <input type="radio"/> Activités aéroportuaires |
| <input type="radio"/> Eau | <input type="radio"/> Autre activité: |
| <input type="radio"/> Services postaux | |

ANNEXE IX



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Avis de concours

Directive 2014/24/UE

Directive 2014/25/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:			Téléphone:
Courriel:			Fax:
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

- Le concours fait l'objet d'une procédure conjointe
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
- Le concours est organisé par une centrale d'achat

I.3) Communication

- Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL)
 L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

- le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
 autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

- par voie électronique via: (URL)
 au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
 à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales | <input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e) |
| <input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e) | <input type="radio"/> Organisme de droit public |
| <input type="radio"/> Autorité régionale ou locale | <input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale |
| | <input type="radio"/> Autre type: |

I.5) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> Services généraux des administrations publiques | <input type="radio"/> Logement et équipements collectifs |
| <input type="radio"/> Défense | <input type="radio"/> Protection sociale |
| <input type="radio"/> Ordre et sécurité publics | <input type="radio"/> Loisirs, culture et religion |
| <input type="radio"/> Environnement | <input type="radio"/> Éducation |
| <input type="radio"/> Affaires économiques et financières | <input type="radio"/> Autre activité: |
| <input type="radio"/> Santé | |

I.6) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par une entité adjudicatrice)

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur | <input type="radio"/> Services de chemin de fer |
| <input type="radio"/> Électricité | <input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus |
| <input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole | <input type="radio"/> Activités portuaires |
| <input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides | <input type="radio"/> Activités aéroportuaires |
| <input type="radio"/> Eau | <input type="radio"/> Autre activité: |
| <input type="radio"/> Services postaux | |

IV.3) Récompenses et jury

IV.3.1) Information sur les primes

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) oui non

Nombre et montant des primes à attribuer: ²

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants: ²

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours oui non

IV.3.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice oui non

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés: ^{1,2}

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) Informations complémentaires: ²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

ANNEXE X



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Résultats de concours

Directive 2014/24/UE

Directive 2014/25/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:			Téléphone:
Courriel:			Fax:
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

<input type="checkbox"/> Le concours fait l'objet d'une procédure conjointe En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
<input type="checkbox"/> Le concours est organisé par une centrale d'achat

I.4) Type de pouvoir adjudicateur (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

<input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales	<input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e)
<input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e)	<input type="radio"/> Organisme de droit public
<input type="radio"/> Autorité régionale ou locale	<input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale
	<input type="radio"/> Autre type:

I.5) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

<input type="radio"/> Services généraux des administrations publiques	<input type="radio"/> Logement et équipements collectifs
<input type="radio"/> Défense	<input type="radio"/> Protection sociale
<input type="radio"/> Ordre et sécurité publics	<input type="radio"/> Loisirs, culture et religion
<input type="radio"/> Environnement	<input type="radio"/> Éducation
<input type="radio"/> Affaires économiques et financières	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Santé	

I.6) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par une entité adjudicatrice)

<input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur	<input type="radio"/> Services de chemin de fer
<input type="radio"/> Électricité	<input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus
<input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole	<input type="radio"/> Activités portuaires
<input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides	<input type="radio"/> Activités aéroportuaires
<input type="radio"/> Eau	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Services postaux	

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) Informations complémentaires:²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

³ informations obligatoires non destinées à être publiées

Section VII: Modifications

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.1) Motif de la modification ⁷ <input type="radio"/> Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur <input type="radio"/> Publication sur le TED non conforme aux informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur		
VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original ¹ (indiquer les numéros de section et de paragraphe concernés de l'avis original)		
Numéro de section: [][][] Lot n°: ² Endroit où se trouve le texte à rectifier:	Au lieu de:	Lire:
Numéro de section: [][][] Lot n°: ² Endroit où se trouve le texte à rectifier:	Au lieu de Code CPV principal: [][][][][][][][][][] Descripteur supplémentaire: ² [][][][][]	Lire Code CPV principal: [][][][][][][][][][] Descripteur supplémentaire: ² [][][][][]
Numéro de section: [][][] Endroit où se trouve le texte à rectifier:	Au lieu de Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm)	Lire Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm)

VII.2) Autres informations complémentaires: ²

--

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées

ANNEXE XII

Annexe D1 – Marchés publics

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne

Directive 2014/24/UE

(sélectionner l'option pertinente et fournir une explication)

- 1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 32 de la directive 2014/24/UE**
- Aucune offre ou aucune offre/demande de participation appropriée n'a été déposée en réponse à
 - une procédure ouverte
 - une procédure restreinte
 - Les produits concernés sont uniquement fabriqués à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions énoncées dans la directive (*fournitures uniquement*)
 - Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante:
 - absence de concurrence pour des raisons techniques
 - marché visant la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique
 - protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle
 - Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour le pouvoir adjudicateur et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive
 - Livraisons complémentaires effectuées par le fournisseur initial, demandées aux strictes conditions énoncées dans la directive
 - Nouveaux travaux/services consistant dans la répétition de travaux/services existants et commandés dans des conditions rigoureusement conformes à celles figurant dans la directive
 - Marché de services attribué au lauréat ou à l'un des lauréats d'un concours
 - Fournitures cotées et achetées à une bourse de matières premières
 - Acquisition de fournitures ou de services à des conditions particulièrement avantageuses
 - auprès d'un fournisseur cessant définitivement ses activités commerciales
 - auprès du liquidateur dans une procédure d'insolvabilité ou à la suite d'un accord avec les créanciers ou à une procédure analogue conformément aux lois et réglementations nationales
- 2. Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne**
- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive

3. Explication

Veillez expliquer de façon claire et exhaustive pourquoi l'attribution du contrat sans publication préalable au Journal officiel de l'Union européenne est légale, en indiquant les faits pertinents et, le cas échéant, les conclusions de droit conformément à la directive: (500 mots au maximum)

Annexe D2 – Secteurs spéciaux

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne

Directive 2014/25/UE

(sélectionner l'option pertinente et fournir une explication)

- 1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 50 de la directive 2014/25/UE**
- Aucune offre ou aucune offre/demande de participation appropriée en réponse à une procédure avec appel à la concurrence préalable
 - Le marché est passé uniquement à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions prévues par la directive
 - Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante:
 - absence de concurrence pour des raisons techniques
 - marché visant la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique
 - protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle
 - Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour l'entité adjudicatrice et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive
 - Livraisons complémentaires effectuées par le fournisseur initial, demandées aux strictes conditions énoncées dans la directive
 - Nouveaux travaux/services consistant dans la répétition de travaux/services existants et commandés dans des conditions rigoureusement conformes à celles figurant dans la directive
 - Marché de services attribué au lauréat ou à l'un des lauréats d'un concours
 - Fournitures cotées et achetées à une bourse de matières premières
 - Acquisition de fournitures ou de services à des conditions particulièrement avantageuses
 - auprès d'un fournisseur cessant définitivement ses activités commerciales
 - auprès du liquidateur dans une procédure d'insolvabilité ou à la suite d'un accord avec les créanciers ou à une procédure analogue conformément aux lois et réglementations nationales
 - Achat à prix préférentiel tirant profit d'une opportunité particulièrement avantageuse existant pendant une période très brève à un prix beaucoup plus bas que les prix du marché
- 2. Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne**
- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive

3. Explication

Veuillez expliquer de façon claire et exhaustive pourquoi l'attribution du contrat sans publication préalable au Journal officiel de l'Union européenne est légale, en indiquant les faits pertinents et, le cas échéant, les conclusions de droit conformément à la directive: (500 mots au maximum)

ANNEXE XIII

Annexe A

Adresses supplémentaires et points de contact

I) Adresses et points de contacts auprès desquels des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Nom officiel:		Code d'identification national: <i>(s'il est connu)</i>	
Adresse postale:			
Ville:	Code postal:	Pays:	
Point(s) de contact: À l'attention de:		Téléphone:	
E-mail:		Fax:	
Adresse internet: <i>(URL)</i>			

II) Adresses, points de contact et site internet gouvernemental auprès desquels des informations peuvent être obtenues en matière de fiscalité

Nom officiel:		Code d'identification national: <i>(s'il est connu)</i>	
Adresse postale:			
Ville:	Code postal:	Pays:	
Point(s) de contact: À l'attention de:		Téléphone:	
E-mail:		Fax:	
Adresse internet: <i>(URL)</i>			

III) Adresses, points de contact et site internet gouvernemental auprès desquels des informations peuvent être obtenues en matière de protection de l'environnement

Nom officiel:		Code d'identification national: <i>(s'il est connu)</i>	
Adresse postale:			
Ville:	Code postal:	Pays:	
Point(s) de contact: À l'attention de:		Téléphone:	
E-mail:		Fax:	
Adresse internet: <i>(URL)</i>			

IV) Adresses, points de contact et site internet gouvernemental auprès desquels des informations peuvent être obtenues en matière de protection de l'emploi et de conditions de travail

Nom officiel:		Code d'identification national: <i>(s'il est connu)</i>	
Adresse postale:			
Ville:	Code postal:	Pays:	
Point(s) de contact: À l'attention de:		Téléphone:	
E-mail:		Fax:	
Adresse internet: <i>(URL)</i>			

V) Adresse(s) de l'autre pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit

Nom officiel:		Code d'identification national: <i>(s'il est connu)</i>	
Adresse postale:			
Ville:	Code postal:	Pays:	

..... (Utiliser l'annexe A, section V, autant de fois que nécessaire)

Annexe C3 – Défense et sécurité

Catégories de services visées à la section II: Objet du marché

Directive 2009/81/CE

Catégorie n° [1]	Désignation
1	Services d'entretien et de réparation
2	Services liés à l'aide militaire fournie aux pays étrangers.
3	Services de défense, services de défense militaire et services de défense civile
4	Services d'enquête et de sécurité
5	Services de transports terrestres.
6	Services de transports aériens; transports de voyageurs et de marchandises, à l'exclusion des transports de courrier
7	Transports de courrier par transport terrestre et par air
8	Services de transports ferroviaires
9	Services de transport par eau
10	Services annexes et auxiliaires des transports
11	Services de télécommunications
12	Services financiers: Services d'assurances
13	Services informatiques et services connexes
14	Services de recherche et de développement [2] et tests d'évaluation
15	Services comptables, d'audit et de tenue de livres
16	Services de conseil en gestion [3] et services connexes
17	Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques
18	Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés
19	Services de voirie et d'enlèvement des ordures; services d'assainissement et services analogues
20	Services de simulation et de formation dans les domaines de la défense et de la sécurité
Catégorie n° [4]	Désignation
21	Services d'hôtellerie et de restauration
22	Services annexes et auxiliaires des transports
23	Services juridiques
24	Services de placement et de fourniture de personnel [5]
25	Services sociaux et sanitaires
26	Autres services

1 Catégories de services au sens de l'annexe I de la directive 2009/81/CE.

2 À l'exclusion des services de recherche et de développement visés à l'article 13, point j), de la directive 2009/81/CE.

3 À l'exclusion des services d'arbitrage et de conciliation.

4 Catégories de services au sens de l'annexe II de la directive 2009/81/CE.

5 À l'exclusion des contrats d'emploi.

ANNEXE XIV

III.2.3) Capacité technique et/ou professionnelle	
Critères relatifs à la capacité technique et/ou professionnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion)	Critères relatifs à la capacité technique et/ou professionnelle de sous-traitants (susceptibles d'entraîner leur rejet) <i>(le cas échéant)</i>
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:	Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:
Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s); <i>(le cas échéant)</i>	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s); <i>(le cas échéant)</i>
III.2.4) Informations sur les marchés réservés <i>(le cas échéant)</i> <input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des ateliers protégés <input type="checkbox"/> Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés	

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession La prestation est réservée à une profession particulière <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <i>(si oui)</i> références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:
III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement *(le cas échéant)*

Il s'agit d'un marché renouvelable. oui non
(si oui) calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne. oui non
(si oui) Référence(s) du/des projet(s) et/ou programme(s):

VI.3) Informations complémentaires: *(le cas échéant)*

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

E-mail:

Téléphone:

Adresse internet: *(URL)*

Fax:

Organe chargé des procédures de médiation *(le cas échéant)*

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

E-mail:

Téléphone:

Adresse internet: *(URL)*

Fax:

VI.4.2) Introduction des recours *(veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, à défaut, la rubrique VI.4.3)*

Précisions concernant les délais d'introduction des recours:

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

E-mail:

Téléphone:

Adresse internet: *(URL)*

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: [] [] / [] [] [] [] [] [] (jj/mm/aaaa)

ANNEXE XV

Section IV: Procédure

IV.1) Type de procédure

<input type="radio"/> Restreinte <input type="radio"/> Restreinte accélérée <input type="radio"/> Dialogue compétitif	<input type="radio"/> Négociée avec publication d'un avis de marché <input type="radio"/> Négociée accélérée
	<input type="radio"/> Négociée sans publication d'un avis de marché <i>Dans le cas d'une attribution de marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne, le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice doit fournir une justification: veuillez compléter l'annexe D3:</i>

IV. 2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution (cocher la ou les case(s) concernée(s))			
<input type="radio"/> Prix le plus bas ou <input type="radio"/> Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants			
Critères	Pondération	Critères	Pondération
1. []	[]	6. []	[]
2. []	[]	7. []	[]
3. []	[]	8. []	[]
4. []	[]	9. []	[]
5. []	[]	10. []	[]
IV.2.2) Enchère électronique			
Une enchère électronique a été utilisée: <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: (le cas échéant)	
IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non (si oui, cocher les cases correspondantes)	
<input type="radio"/> Avis de préinformation	<input type="radio"/> Avis sur un profil d'acheteur Numéro de l'avis au JOUE: [][][][] / S [][][][] - [][][][][][][][][][][][] du [][][][] / [][][][] / [][][][] (jj/mm/aaaa)
<input type="checkbox"/> Avis de marché	Numéro de l'avis au JOUE: [][][][] / S [][][][] - [][][][][][][][][][][][] du [][][][] / [][][][] / [][][][] (jj/mm/aaaa)
<input type="checkbox"/> Avis en cas de transparence ex ante volontaire	Numéro de l'avis au JOUE: [][][][] / S [][][][] - [][][][][][][][][][][][] du [][][][] / [][][][] / [][][][] (jj/mm/aaaa)
<input type="checkbox"/> Autres publications antérieures (le cas échéant)	Numéro de l'avis au JOUE: [][][][] / S [][][][] - [][][][][][][][][][][][] du [][][][] / [][][][] / [][][][] (jj/mm/aaaa)
	Numéro de l'avis au JOUE: [][][][] / S [][][][] - [][][][][][][][][][][][] du [][][][] / [][][][] / [][][][] (jj/mm/aaaa)

Annexe A

Adresses supplémentaires et points de contact

I) Adresse(s) de l'autre pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit

Nom officiel:		Code d'identification national: <i>(s'il est connu)</i>
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:

(Utiliser la présente section autant de fois que nécessaire)

ANNEXE XVI

Annexe A

Adresses supplémentaires et points de contact

I) Adresses et points de contacts auprès desquels des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Nom officiel:		Code d'identification national: <i>(s'il est connu)</i>
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact: À l'attention de:		Téléphone:
E-mail:		Fax:
Adresse internet: <i>(URL)</i>		

II) Adresses et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus

Nom officiel:		Code d'identification national: <i>(s'il est connu)</i>
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact: À l'attention de:		Téléphone:
E-mail:		Fax:
Adresse internet: <i>(URL)</i>		

III) Adresses et points de contact auxquels les offres/demandes de participation doivent être envoyées

Nom officiel:		Code d'identification national: <i>(s'il est connu)</i>
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact: À l'attention de:		Téléphone:
E-mail:		Fax:
Adresse internet: <i>(URL)</i>		

Annexe C3 – Défense et sécurité

Catégories de services visées à la section II: Objet du marché

Directive 2009/81/CE

Catégorie n° [1]	Désignation
1	Services d'entretien et de réparation
2	Services liés à l'aide militaire fournie aux pays étrangers
3	Services de défense, services de défense militaire et services de défense civile
4	Services d'enquête et de sécurité
5	Services de transports terrestres
6	Services de transports aériens: transports de voyageurs et de marchandises, à l'exclusion des transports de courrier
7	Transports de courrier par transport terrestre et par air
8	Services de transports ferroviaires
9	Services de transport par eau
10	Services annexes et auxiliaires des transports
11	Services de télécommunications
12	Services financiers: Services d'assurances
13	Services informatiques et services connexes
14	Services de recherche et de développement [2] et tests d'évaluation
15	Services comptables, d'audit et de tenue de livres
16	Services de conseil en gestion [3] et services connexes
17	Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques
18	Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés
19	Services de voirie et d'enlèvement des ordures: services d'assainissement et services analogues
20	Services de simulation et de formation dans les domaines de la défense et de la sécurité
Catégorie n° [4]	Désignation
21	Services d'hôtellerie et de restauration
22	Services annexes et auxiliaires des transports
23	Services juridiques
24	Services de placement et de fourniture de personnel [5]
25	Services sociaux et sanitaires
26	Autres services

1 Catégories de services au sens de l'annexe I de la directive 2009/81/CE.

2 À l'exclusion des services de recherche et de développement visés à l'article 13, point j), de la directive 2009/81/CE.

3 À l'exclusion des services d'arbitrage et de conciliation.

4 Catégories de services au sens de l'annexe II de la directive 2009/81/CE.

5 À l'exclusion des contrats d'emploi.

ANNEXE XVII

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) Informations complémentaires:²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

ANNEXE XVIII



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Services sociaux et autres services spécifiques – marchés publics

Directive 2014/24/UE

Avis de préinformation

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Les opérateurs intéressés doivent faire part au pouvoir adjudicateur de leur intérêt pour le ou les marché(s); le ou les marché(s) sera/seront passé(s) sans publication ultérieure d'un autre appel à la concurrence.

Avis de marché

Avis d'attribution de marché

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:			Téléphone:
Courriel:			Fax:
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

<input type="checkbox"/> Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
<input type="checkbox"/> Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.3) Communication ^{5,9}

<input type="radio"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: ¹⁵ (URL)
<input type="radio"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: ¹⁵ (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues <input type="radio"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées ⁵ <input type="checkbox"/> par voie électronique via: (URL) <input type="radio"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

<input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales	<input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e)
<input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e)	<input type="radio"/> Organisme de droit public
<input type="radio"/> Autorité régionale ou locale	<input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale
	<input type="radio"/> Autre type:

I.5) Activité principale

<input type="radio"/> Services généraux des administrations publiques	<input type="radio"/> Logement et équipements collectifs
<input type="radio"/> Défense	<input type="radio"/> Protection sociale
<input type="radio"/> Ordre et sécurité publics	<input type="radio"/> Loisirs, culture et religion
<input type="radio"/> Environnement	<input type="radio"/> Éducation
<input type="radio"/> Affaires économiques et financières	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Santé	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique ^{5,14}

III.1) Conditions de participation

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères:

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

- Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
- Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

(Uniquement en cas de marchés pour certains services de santé, sociaux et culturels couverts par l'article 77 de la directive 2014/24/UE)

- La participation à la procédure est réservée aux organisations exécutant une mission de service public et répondant aux conditions établies à l'article 77, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession

- La prestation est réservée à une profession déterminée
- Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution: ⁸

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché ⁸

- Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description ^{5,10,14}

IV.1.1) Forme de la procédure

- Procédure ouverte ⁸
- Procédure restreinte ⁸
- Procédure impliquant des négociations ⁸
- Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous) ¹⁰ *(compléter l'annexe D1)*

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre

- Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
- Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans: ^{5,14}

IV.1.10) Identification des règles nationales applicables à la procédure: ⁸

Des informations sur les procédures nationales sont disponibles sur: *(URL)*

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution:

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ^{5,10}

Numéro de l'avis au JO série S: [][][][]/S [][][]-[][][][][][][][][]

(Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur) ⁵

(Un des suivants: Avis de préinformation utilisé comme appel à la concurrence; Avis de marché; Avis en cas de transparence ex ante volontaire) ¹⁰

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation ⁵ Date limite de réception des manifestations d'intérêt ¹⁴

Date: *(jj/mm/aaaa)* Heure locale: *(hh:mm)*

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: [][] ^{1,5}

IV.2.5) Date de lancement des procédures d'attribution: *(jj/mm/aaaa)* ^{4,14}

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation ¹⁰

- Le pouvoir adjudicateur n'attribuera aucun autre marché sur la base de l'avis de préinformation ci-dessus

Section V: Attribution du marché ^{1,10}

Marché n°: [] Lot n°: ²[] Intitulé:

Un marché/lot est attribué oui non

V.1) Informations relatives à une non-attribution ⁸

Le marché/lot n'a pas été attribué

Aucune offre ou demande de participation n'a été reçue ou elles ont toutes été rejetées

Autres raisons (interruption de la procédure)

Référence de l'avis: [][][][][]-[][][][][][] ⁷ (année et numéro de document)

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché: (jj/mm/aaaa) ⁸

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues: []

Nombre d'offres reçues de la part de PME: ⁸[] (PME – telle que définie dans la recommandation 2003/361/CE de la Commission)

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE: ⁸[]

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE: ⁸[]

Nombre d'offres reçues par voie électronique: ⁸[]

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques ⁸

V.2.3) Nom et adresse du titulaire ¹

Nom officiel:

Numéro national d'identification: ²

Adresse postale:

Ville:

Code NUTS:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

Le titulaire est une PME ⁸

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA)

Estimation initiale du montant total du marché/du lot: ²[]

(dans le cas d'accords-cadres – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)

Valeur totale du marché/du lot: []

ou

Offre la plus basse: [] / Offre la plus élevée: [] prise en considération

Monnaie: [][][]

(dans le cas d'accords-cadres – valeur totale maximale pour le présent lot)

(dans le cas de marchés fondés sur des accords-cadres, si nécessaire – la valeur du/des marché(s) pour le présent lot n'est pas incluse dans les précédents avis d'attribution de marché)

V.2.5) Information sur la sous-traitance ⁸

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée ⁴

Valeur hors TVA: [] Monnaie: [][][]

Proportion: []%

Description succincte de la part du contrat sous-traitée:

ANNEXE XIX

Section V: Attribution du marché ^{1,10}

Marché n°: [] Lot n°: ² [] Intitulé:

Un marché/lot est attribué oui non

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

Aucune offre ou demande de participation n'a été reçue ou elles ont toutes été rejetées

Autres raisons (interruption de la procédure)

Référence de l'avis: [][][][][]-[][][][][][] ⁷ (année et numéro de document)

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché: (jj/mm/aaaa) ⁸

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues: []

Nombre d'offres reçues de la part de PME: ⁸ [] (PME – telle que définie dans la recommandation 2003/361/CE de la Commission)

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE: ⁸ []

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE: ⁸ []

Nombre d'offres reçues par voie électronique: ⁸ []

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques ⁸

V.2.3) Nom et adresse du titulaire ¹

Nom officiel:

Numéro national d'identification: ²

Adresse postale:

Ville:

Code NUTS:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

Le titulaire est une PME ⁸

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA)

Estimation initiale du montant total du marché/du lot: ² []

(dans le cas d'accords-cadres – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)

Valeur totale du marché/du lot: []

ou

Offre la plus basse: [] / Offre la plus élevée: [] prise en considération

Monnaie: [][][]

(dans le cas d'accords-cadres – valeur totale maximale pour le présent lot)

(dans le cas de marchés fondés sur des accords-cadres, si nécessaire – la valeur du/des marché(s) pour le présent lot n'est pas incluse dans les précédents avis d'attribution de marché)

V.2.5) Information sur la sous-traitance ⁸

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée ⁴

Valeur hors TVA: [] Monnaie: [][][]

Proportion: []%

Description succincte de la part du contrat sous-traitée:

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.2) Informations sur les échanges électroniques ^{5, 8}

- | |
|----------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> La commande en ligne sera utilisée |
| <input type="checkbox"/> La facturation en ligne sera acceptée |
| <input type="checkbox"/> Le paiement en ligne sera utilisé |

VI.3) Informations complémentaires: ²

--

VI.4) Procédures de recours ^{5, 8, 10, 11}

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

³ répéter autant de fois que nécessaire en cas d'avis périodique indicatif uniquement

⁴ si ces informations sont connues

⁵ indiquer ces informations si l'avis est un appel à la concurrence

⁶ dans la mesure où ces informations sont déjà connues

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées

⁸ informations facultatives

⁹ n'indiquer ces informations que s'il s'agit d'un avis périodique indicatif

¹⁰ n'indiquer ces informations que s'il s'agit d'un avis d'attribution

¹¹ seulement si cet avis concerne un système de qualification

¹⁴ en cas d'avis périodique indicatif utilisé comme appel à la concurrence, indiquer ces informations dans la mesure où elles sont déjà connues

¹⁵ indiquer ces informations ici ou, le cas échéant, dans l'invitation à présenter une offre

¹⁶ seulement si cet avis ne concerne pas un système de qualification

Annexe D2 – Secteurs spéciaux

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne

Directive 2014/25/UE

(sélectionner l'option pertinente et fournir une explication)

- 1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 50 de la directive 2014/25/UE**
- Aucune offre ou aucune offre/demande de participation appropriée en réponse à une procédure avec appel à la concurrence préalable
 - Le marché est passé uniquement à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions prévues par la directive
 - Les services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante:
 - absence de concurrence pour des raisons techniques
 - marché visant la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique
 - protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle
 - Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour l'entité adjudicatrice et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive
 - Nouveaux services consistant dans la répétition de services existants et commandés dans des circonstances rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive
 - Acquisition de services à des conditions particulièrement avantageuses
 - auprès d'un fournisseur cessant définitivement ses activités commerciales
 - auprès du liquidateur dans une procédure d'insolvabilité ou à la suite d'un accord avec les créanciers ou à une procédure analogue conformément aux lois et réglementations nationales
 - Achat à prix préférentiel tirant profit d'une opportunité particulièrement avantageuse existant pendant une période très brève à un prix beaucoup plus bas que les prix du marché
- 2. Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne**
- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive

3. Explication

Veillez expliquer de façon claire et exhaustive pourquoi l'attribution du contrat sans publication préalable au Journal officiel de l'Union européenne est légale, en indiquant les faits pertinents et, le cas échéant, les conclusions de droit conformément à la directive: (500 mots au maximum)

ANNEXE XX

Section V: Attribution de concession ^{1,10}

Lot n°: ² [] Intitulé:

Une concession/un lot est attribué(e) oui non

V.1) Informations relatives à une non-attribution

La concession/le lot n'a pas été attribué(e)

- Aucune offre ou demande de participation n'a été reçue ou elles ont toutes été rejetées
 Autres raisons (interruption de la procédure)

Référence de l'avis: [][][][][]-[][][][][][]⁷ (année et numéro de document)

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession: (jj/mm/aaaa)⁸

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues: []

Nombre d'offres reçues de la part de PME:⁸ [] (PME – telle que définie dans la recommandation 2003/361/CE de la Commission)

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE:⁸ []

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE:⁸ []

Nombre d'offres reçues par voie électronique:⁸ []

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques⁸

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire ¹

Nom officiel:

Numéro national d'identification:²

Adresse postale:

Ville:

Code NUTS:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

Le concessionnaire est une PME⁸

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement (hors TVA)

Valeur initiale totale estimée du marché/du lot/de la concession:² []

Valeur totale de la concession/du lot: []

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers:² []

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:²

Monnaie: [][]

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession conformément à l'article 8, paragraphe 3, de la directive:

ANNEXE XXI



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.ted.europa.eu>

Avis de concession

Directive 2014/23/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:		Téléphone:	
Courriel:		Fax:	
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.3) Communication

<input type="radio"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: ¹⁵ (URL)
<input type="radio"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: ¹⁵ (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: <input type="radio"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées: <input type="checkbox"/> par voie électronique via: (URL) <input type="radio"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

<input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales	<input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e)
<input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e)	<input type="radio"/> Organisme de droit public
<input type="radio"/> Autorité régionale ou locale	<input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale
	<input type="radio"/> Autre type:

I.5) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

<input type="radio"/> Services généraux des administrations publiques	<input type="radio"/> Logement et équipements collectifs
<input type="radio"/> Défense	<input type="radio"/> Protection sociale
<input type="radio"/> Ordre et sécurité publics	<input type="radio"/> Loisirs, culture et religion
<input type="radio"/> Environnement	<input type="radio"/> Éducation
<input type="radio"/> Affaires économiques et financières	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Santé	

I.6) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par une entité adjudicatrice)

<input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur	<input type="radio"/> Services de chemin de fer
<input type="radio"/> Électricité	<input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus
<input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole	<input type="radio"/> Activités portuaires
<input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides	<input type="radio"/> Activités aéroportuaires
<input type="radio"/> Eau	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Services postaux	

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires: ²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁸ informations facultatives

¹⁵ indiquer ces informations ici ou, le cas échéant, dans l'invitation à présenter une offre

¹⁶ seulement pour les concessions de travaux

ANNEXE XXII

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) Informations complémentaires:²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées

¹⁶ seulement pour les concessions de travaux

